

M°

Notaire en second

4078

Rép. N° _____

Taxe N°

2670/2853

8 Jout

1996

MODIFICATIF à L'ETAT DESCRIPTIF

et de DIVISION en VOLUMES

s'appliquant à l'ilot 2.1

ZAC FRONT DE SEINE -

LEVALLOIS - PERRET

OFFICE NOTARIAL

1, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
92300 LEVALLOIS-PERRET
(HAUTS-DE-SEINE)

G. KERMIN, A. POURQUIÉ, M. FRIEDRICH
F. FRANÇOIS, E. GACHOD
O. THOMSEN, E. ROUX-SIBILLON
Notaires
11-11 bis, place du Général Leclerc
92300 LEVALLOIS-PERRET

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE
Le Huit Août

A LEVALLOIS-PERRET (Hauts-de-Seine), au siège de la
S.E.M.A.R.E.L.P., 36/40 Rue Raspail,

Maître Alain TORTEL, soussigné, Notaire, associé de
la société dénommée "Alain TORTEL, Yves GULUCHE et
Guy KERMIN, notaires, associés d'une société civile
professionnelle titulaire d'un Office Notarial", dont
le siège est à LEVALLOIS-PERRET (Hauts de Seine) 1
Place de la République,

A reçu le présent acte authentique, contenant :

MODIFICATIF A L'ETAT DESCRIPTIF ET DE DIVISION
EN VOLUMES S'APPLIQUANT A L'ILOT 2.1
ZAC FRONT DE SEINE - LEVALLOIS-PERRET

A LA REQUETE DE :

La Société dénommée "**SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE
MIXTE D'AMENAGEMENT, DE RENOVATION ET D'EQUIPEMENT DE
LEVALLOIS-PERRET**" ayant pour sigle S.E.M.A.R.E.L.P.,
Société Anonyme, au capital de cent treize millions
deux cent soixante dix sept mille francs, ayant son
siège à LEVALLOIS-PERRET (Hauts-de-Seine), 36/40 Rue
Raspail, immatriculée au Registre du Commerce et des
Sociétés de NANTERRE sous le numéro B 775 726 359,

Représentée par :

Madame Isabelle VALLENTIN demeurant à
LEVALLOIS-PERRET (Hauts de Seine), 36-40 rue
Raspail,

En vertu des pouvoirs qui lui ont été
donnés à l'effet des présentes suivant acte sous
seing privé en date à LEVALLOIS-PERRET du 8
Août 1996 dont l'original est demeuré annexé à
un acte reçu ce jour par le Notaire soussigné,
par Monsieur Alain LAMBOLEY,

Monsieur Alain LAMBOLEY, agissant :

. en qualité de Directeur Général de
ladite société, fonction à laquelle il a
été nommé et qu'il a acceptée, aux termes
d'une délibération du Conseil

COPIE

d'Administration de ladite société, tenu le 6 novembre 1995,
. et spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration de ladite société, tenu le 21 Décembre 1995.

Ladite société est ci-après dénommée dans le corps de l'acte sous le vocable : "LE REQUERANT".

LAQUELLE, préalablement au modificatif objet des présentes, expose ce qui suit :

EXPOSE

I - ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION VOLUMETRIQUE DE L'ILOT 2.1 DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DENOMMÉE "FRONT DE SEINE" A LEVALLOIS-PERRET

Suivant acte reçu par Maître PONE, Notaire à PARIS, le 30 Juin 1989,

La société dénommée "FRANCAISE DE CONSTRUCTION SOCIETE EN NOM COLLECTIF", société en nom collectif au capital de 25.000.000 de francs dont le siège est à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts de Seine) 42-44 Rue de Bellevue, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro B 324 906 080,

A établi l'état descriptif de division volumétrique de l'ensemble immobilier situé à LEVALLOIS-PERRET (Hauts de Seine), dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté dénommée "FRONT DE SEINE" dont il constitue l'îlot dénommé "2.1", lequel se trouve délimité par le Quai Michelet, l'avenue Georges Pompidou, la place Georges Pompidou, l'allée Henri Matisse et l'allée Picasso.

Cet ensemble immobilier est cadastré section B, savoir :

. numéro 63, pour une contenance de 50 ares 64 centiares,

. numéro 64, pour une contenance de 15 centiares,
. numéro 67, pour une contenance de 8 ares 60 centiares,
. numéro 55, pour une contenance de 20 centiares.

Aux termes dudit acte, ledit ensemble immobilier a été divisé en NEUF LOTS numérotés de 1 à 9 inclus.

Une expédition de cet acte a été publiée au troisième bureau des Hypothèques de NANTERRE les 28 Août et 28 Novembre 1989, volume 89 P, numéro 3882.

II - MODIFICATIF A L'ETAT DESCRIPTIF SUS-VISE EN CE QUI CONCERNE LE LOT NUMERO 8.

1) - Suivant acte reçu par Maître PONE, Notaire associé, sus-nommé, les 14 et 15 Mars 1990, l'état descriptif de division volumétrique ci-dessus énoncé a été modifié par la subdivision du lot numéro 8 en deux nouveaux lots 10 et 11.

Une expédition de cet acte a été publiée au troisième bureau des Hypothèques de NANTERRE le 25 Avril 1990, volume 90 P, numéro 1938 suivi d'un acte complémentaire reçu par ledit Notaire le 14 Août 1990 publié au troisième bureau des Hypothèques de NANTERRE le 27 Août 1990, volume 90 P, numéro 4128.

2) - Suivant acte reçu par Maître Alain TORTEL, Notaire à LEVALLOIS-PERRET, le 27 janvier 1995, l'état descriptif de division volumétrique ci-dessus énoncé a été modifié par la subdivision du lot 5 en deux nouveaux lots 12 et 13.

Une expédition de cet acte a été publiée au troisième bureau des Hypothèques de NANTERRE le 28 Mars 1995, volume 95 P, numéro 1293.

III - VENTE PAR LA SOCIETE FRANCAISE DE CONSTRUCTIONS SOCIETE EN NOM COLLECTIF A LA SEMARELP

Suivant acte reçu par Maître KERMIN, Notaire associé à LEVALLOIS-PERRET, le 4 Juillet 1991, la Société "FRANCAISE DE CONSTRUCTIONS SOCIETE EN NOM COLLECTIF" a vendu à la SEMARELP, REQUERANT aux présentes :

- Le lot de volume numéro 5 dépendant de l'état descriptif de division volumétrique sus-énoncé, ledit lot ayant depuis été subdivisé en deux lots numéros 12 et 13, ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

- Le lot de volume numéro 4 dépendant de l'état descriptif de division volumétrique sus-énoncé, ledit lot ayant été subdivisé en deux nouveaux lots 17 et 18.

Une expédition de cet acte a été publiée au 3ème bureau des Hypothèques de NANTERRE les 17 Septembre et 15 octobre 1991, volume 91 P, numéro 3777 suivi d'une attestation rectificative en date du 9 Octobre 1991, publié le 15 octobre 1991, volume 91 P, numéro 4167.

CECI EXPOSE, il est passé à l'acte modificatif, objet des présentes.

MODIFICATIF

I - SUBDIVISION DU LOT NUMERO TREIZE (13) en trois lots numéros QUATORZE (14), QUINZE (15) et SEIZE (16).

Le REQUERANT décide :

1) De subdiviser le LOT DE VOLUME numéro TREIZE (13) de l'état descriptif de division ci-dessus énoncé dont la désignation suit par trois nouveaux lots de volumes numéros QUATORZE (14), QUINZE (15) et SEIZE (16) dont la désignation suit également.

Désignation de l'ancien lot de volume numéro 13

LOT DE VOLUME NUMERO TREIZE (13)

Un volume immobilier dans lequel s'inscrit un local commercial en rez-de-chaussée, en façade sur la rue Centrale (Voie 10) et la Rue Intérieure (Voie 8).

Le présent volume est constitué par :

Une base unique (a13) : d'une superficie de 164,10 m² environ, correspondant à un niveau de rez-de-chaussée (commerces) entre les cotes N.G.F. 31,20 et 34,95 sous teinte bleue aux plans numéros 6-1 et coupes AA et EE.

ETANT PRECISE QUE :

A) LE LOT NUMERO 13 comprend :

- la dalle formant plancher bas ;
- les voiles ou parties de voiles périphériques côté volume NEUF (AFUL) (vers la rue centrale-voie 10 et la Rue Intérieure-voie 8).

Etant rappelé que les voiles séparatifs entre ledit volume intéressé numéro 13 et le volume numéro 3, dépendent du volume numéro 3.

B) LE VOLUME NUMERO 13 bénéficie :

- D'une servitude de passage piétons en tous temps :

. sur les lots de volumes numéros 2 et 3 au niveau rez-de-chaussée (demi-passage sous-voûte sur chacun des lots numéros 2 et 3) liaison rue Centrale (voie 10) "Terrasse-Jardin" partie du lot volume numéro 9 (AFUL) ;

. sur le lot volume numéro 9 (AFUL) au niveau du rez-de-chaussée.

- D'une servitude "d'utilisation" sur les lots :

. numéro 2 pour le local répartiteur téléphone situé au niveau du rez-de-chaussée (base e2) ;

. numéro 3 : au niveau du rez-de-chaussée pour le local B.T. numéro 1 et le local transformateur ; et au niveau du 1er sous-sol pour le local sous-station chauffage, le local "compteur eau

surpresseur" accès au tout à l'égoût et le local B.T.

. numéro 4 pour le local B.T.

- D'une servitude de passage de canalisations, gaines, conduits et de tous fluides sur le lot volume numéro 9 (AFUL).

- D'une servitude de passage de gaines ou de conduits de V.M.C avec servitude d'installation de "tourelles d'extraction" au niveau de la toiture-terrasse du bâtiment intéressé sur le lot de volume numéro 3.

C) LE LOT NUMERO 13 est grevé :

- D'une servitude "d'utilisation" sur le local poubelles au profit des lots de volumes numéros 4 et 12 (commerces).

Désignation des nouveaux lots créés.

LOT DE VOLUME NUMERO QUATORZE (14)

L'immeuble considéré est constitué par le volume défini comme suit, et localisé sous la **teinte bleue** par les plans aménagés par Monsieur Daniel LEGRAND, Géomètre-Expert Foncier, 33 Rue du Docteur Finlay à PARIS (15ème) d'après le plan fourni "n° 6-1 REZ DE CHAUSSEE" de l'état descriptif de division en volumes modificatif précédent, et annexé au présent état descriptif de division.

Base de 68 m2 environ depuis la cote 31,20 N.G.F. environ, et jusqu'à la cote 35,95 N.G.F.

ETANT PRECISE QUE :

A) LE LOT NUMERO 14 comprend :

- la dalle formant plancher bas ;
- les voiles ou parties de voiles périphériques côté volume 9 (AFUL) (vers l'avenue Georges Pompidou et l'allée Henri Matisse).

Etant rappelé que les voiles séparatifs entre ledit volume intéressé

numéro 14 et le volume numéro 3, dépendent du volume numéro 3.

B) LE LOT NUMERO 14 bénéficie :

- D'une servitude de passage piétons en tous temps :

. sur les lots de volumes numéros 2 et 3 au niveau rez-de-chaussée (demi-passage sous-voûte sur chacun des lots numéros 2 et 3) liaison avenue georges Pompidou "Terrasse-Jardin" partie du lot volume numéro 9 (AFUL);

. sur le lot volume numéro 9 (AFUL) au niveau du rez-de-chaussée.

- D'une servitude "d'utilisation" sur les lots :

. numéro 2 pour le local répartiteur téléphone situé au niveau du rez-de-chaussée (base e2) ;

. numéro 3 : au niveau du rez-de-chaussée pour le local B.T. numéro 1 et le local transformateur ; et au niveau du 1er sous-sol pour le local sous-station chauffage, le local "compteur eau surpresseur" accès au tout à l'égoût et le local B.T.

. numéro 18 pour le local B.T.

- D'une servitude de passage de canalisations, gaines, conduits et de tous fluides sur le lot volume numéro 9 (AFUL).

- D'une servitude de passage de gaines ou de conduits de V.M.C avec servitude d'installation de "tourelles d'extraction" au niveau de la toiture-terrasse du bâtiment intéressé sur le lot de volume numéro 3.

LOT DE VOLUME NUMERO QUINZE (15) :

L'immeuble considéré est constitué par le volume défini comme suite et localisé sous la **teinte verte**

par les plans aménagés par Monsieur Daniel LEGRAND, sus-nommé, d'après le plan fourni "n° 6-1 REZ-DE-CHAUSSEE" de l'état descriptif de division en volumes modificatif précédent, et annexé au présent état descriptif de division.

Base de 77 m2 environ depuis la cote 31,20 N.G.F. environ et jusqu'à la cote 34,95 N.G.F.

ETANT PRECISE QUE :

A) LE LOT NUMERO 15 comprend :

- la dalle formant plancher bas ;
- les voiles ou parties de voiles périphériques côté volume 9 (AFUL) (vers l'avenue Georges Pompidou et l'allée Henri Matisse).

Etant rappelé que les voiles séparatifs entre ledit volume intéressé numéro 15 et le volume numéro 3, dépendent du volume numéro 3.

B) LE LOT NUMERO 15 bénéficie :

- D'une servitude de passage piétons en tous temps :

. sur les lots de volumes numéros 2 et 3 au niveau rez-de-chaussée (demi-passage sous-voûte sur chacun des lots numéros 2 et 3) liaison avenue Georges Pompidou "Terrasse-Jardin" partie du lot volume numéro 9 (AFUL);

. sur le lot volume numéro 9 (AFUL) au niveau du rez-de-chaussée.

- D'une servitude "d'utilisation" sur les lots :

. numéro 2 pour le local répartiteur téléphone situé au niveau du rez-de-chaussée (base e2) ;

. numéro 3 : au niveau du rez-de-chaussée pour le local B.T. numéro 1 et le local transformateur ; et au niveau du 1er sous-sol pour le local sous-station

chauffage, le local "compteur eau surpresseur" accès au tout à l'égoût et le local B.T.

. numéro 18 pour le local B.T.

- D'une servitude de passage de canalisations, gaines, conduits et de tous fluides sur le lot volume numéro 9 (AFUL).

- D'une servitude de passage de gaines ou de conduits de V.M.C avec servitude d'installation de "touvelles d'extraction" au niveau de la toiture-terrasse du bâtiment intéressé sur le lot de volume numéro 3.

LOT DE VOLUME NUMERO SEIZE (16)

L'immeuble considéré est constitué par le volume défini comme suite et localisé sous la **teinte rouge** par les plans aménagés par Monsieur Daniel LEGRAND, sus-nommé, d'après le plan fourni "n° 6-1 REZ-DE-CHAUSSEE" de l'état descriptif de division en volumes modificatif précédent, et annexé au présent état descriptif de division.

Base de 19,1 m² environ depuis la cote 31,20 N.G.F. environ et jusqu'à la cote 34,95 N.G.F.

2) **D'annuler** purement et simplement le lot de volume TREIZE (13) ci-dessus désigné.

II - SUBDIVISION DU LOT NUMERO QUATRE (4) en deux nouveaux lots DIX-SEPT (17) et DIX-HUIT (18).

Le REQUERANT décide :

1) **De subdiviser** le LOT DE VOLUME numéro QUATRE (4) de l'état descriptif de division ci-dessus énoncé dont la désignation suit par deux nouveaux lots de volumes numéros DIX-SEPT (17) et DIX-HUIT (18) dont la désignation suit également.

Désignation de l'ancien lot de volume numéro 4

LOT DE VOLUME NUMERO QUATRE (4)

Un volume immobilier dans lequel s'inscrit un local commercial en rez-de-chaussée, en façade sur la rue Centrale (Voie 10).

Le présent lot est constitué par :

UNE BASE UNIQUE (a4) : d'une superficie de 299,60 m² environ, correspondant à un niveau de rez-de-chaussée (commerces) entre les cotes NGF 31,20 et 34,95 sous teinte orange au plan numéro 6 ci-joint et annexé.

ETANT PRECISE QUE :

A) LE LOT NUMERO 4 comprend :

- la dalle formant plancher bas,
- les voiles ou parties de voiles périphériques côté volume numéro 9 (A.F.U.L.) (vers l'avenue Georges Pompidou) et côté lot de volume numéro 6.

Etant rappelé que:

. les voiles séparatifs entre ledit volume intéressé numéro 4 et le volume numéro 2 dépendent du volume numéro 2.

. que par suite d'une modification au rez-de-chaussée de la configuration du lot de volume 2 (base f2), la base du lot de volume numéro 4 est de 298 m² environ.

LE LOT NUMERO 4 bénéficie :

- D'une servitude de passage piétons en tous temps :

. sur les lots de volume numéros 2 et 3 au niveau rez-de-chaussée (demi-passage sous-voûte sur chacun des lots numéros 2 et 3) liaison avenue Georges Pompidou/"Terrasse-Jardin", partie du lot volume numéro 9 (AFUL) :

. sur le lot volume numéro 9 (A.F.U.L.) au niveau du rez-de-chaussée.

- D'une servitude "d'utilisation" sur les lots :

. De volume numéro 2 pour le local répartiteur téléphone situé au niveau du rez-de-chaussée (base e2);

De volume numéro 3 :

* Au niveau du rez-de-chaussée pour le local B.T. numéro 1 et le local transformateur ;

* Au niveau du 1er sous-sol pour le local sous-station chauffage, le local compteur eau surpresseur, accès au tout à l'égout et le local B.T.

. Et de volume numéro 5 pour le local poubelles.

- D'une servitude de passage de canalisations, gaines, conduits et de tous fluides sur le lot numéro 9 (A.F.U.L.) ;

- D'une servitude de passage de gaines ou de conduits V.M.C. avec servitude d'installation de tourelles d'extraction au niveau de la toiture-terrasse du bâtiment intéressé sur le lot de volume numéro 2.

C) LE LOT NUMERO 4 est grevé :

- D'une servitude "d'utilisation" sur le local B.T. au profit des lots de "volume numéros 5, 6 et 7 (commerces).

Désignation des nouveaux lots créés

LE LOT DE VOLUME NUMERO DIX-SEPT (17)

L'immeuble considéré est constitué par le volume défini comme suite et localisé sous la **teinte rose** par les plans aménagés par Monsieur Daniel LEGRAND, sus-nommé, d'après le plan fourni "n° 6-1 REZ-DE-CHAUSSEE" de l'état descriptif de division en volumes modificatif précédent, et annexé au présent état descriptif de division.

Base de 112 m2 environ depuis la cote 31.20 N.G.F. environ et jusqu'à la cote 34.95 N.G.F.

ETANT PRECISE QUE :A) LE LOT NUMERO 17 comprend :

- la dalle formant plancher bas ;
- les voiles ou parties de voiles périphériques côté volume 9 (AFUL) (vers l'avenue Georges Pompidou.

Etant rappelé que les voiles séparatifs entre ledit volume intéressé numéro 17 et le volume numéro 2, dépendent du volume numéro 2.

B) LE LOT NUMERO 17 bénéficie :

- D'une servitude de passage piétons en tous temps :

- . sur les lots de volumes numéros 2 et 3 au niveau rez-de-chaussée (demi-passage sous-voûte sur chacun des lots numéros 2 et 3) liaison avenue georges Pompidou "Terrasse-Jardin" partie du lot volume numéro 9 (AFUL) ;

- . sur le lot volume numéro 9 (AFUL) au niveau du rez-de-chaussée.

- D'une servitude "d'utilisation" sur les lots :

- . numéro 2 pour le local répartiteur téléphone situé au niveau du rez-de-chaussée (base e2) ;

- . numéro 3 : au niveau du rez-de-chaussée pour le local B.T. numéro 1 et le local transformateur ; et au niveau du 1er sous-sol pour le local sous-station chauffage, le local "compteur eau surpresseur" accès au tout à l'égoût et le local B.T.

- . numéro 18 pour le local B.T.

- D'une servitude de passage de canalisations, gaines, conduits et de tous fluides sur le lot volume numéro 9 (AFUL).

- D'une servitude de passage de gaines ou de conduits V.M.C. avec servitude d'installation de tourelles d'extraction au niveau de la toiture-terrasse du bâtiment intéressé sur le lot de volume numéro 2.

LOT DE VOLUME NUMERO DIX-HUIT (18)

L'immeuble considéré est constitué par le volume défini comme suite et localisé sous la **teinte violette** par les plans aménagés par Monsieur Daniel LEGRAND, sus-nommé, d'après le plan fourni "n° 6-1 REZ-DE-CHAUSSEE" de l'état descriptif de division en volumes modificatif précédent, et annexé au présent état descriptif de division.

Base de 186 m2 environ depuis la cote 31.20 N.G.F. environ et jusqu'à la cote 34.95 N.G.F.

ETANT PRECISE QUE :

A) LE LOT NUMERO 18 comprend :

- la dalle formant plancher bas ;
- les voiles ou parties de voiles périphériques côté volume 9 (AFUL) (vers l'avenue Georges Pompidou.

Etant rappelé que les voiles séparatifs entre ledit volume intéressé numéro 18 et le volume numéro 2, dépendent du volume numéro 2.

B) LE LOT NUMERO 18 bénéficie :

- D'une servitude de passage piétons en tous temps :

. sur les lots de volumes numéros 2 et 3 au niveau rez-de-chaussée (demi-passage sous-voûte sur chacun des lots numéros 2 et 3) liaison avenue Georges Pompidou "Terrasse-Jardin" partie du lot volume numéro 9 (AFUL);

. sur le lot volume numéro 9 (AFUL) au niveau du rez-de-chaussée.

- D'une servitude "d'utilisation" sur les lots :

. numéro 2 pour le local répartiteur téléphone situé au niveau du rez-de-chaussée (base e2) ;

. numéro 3 : au niveau du rez-de-chaussée pour le local B.T. numéro 1 et le local transformateur ; et au niveau du 1er sous-sol pour le local sous-station chauffage, le local "compteur eau surpresseur" accès au tout à l'égout et le local B.T.

- D'une servitude de passage de canalisations, gaines, conduits et de tous fluides sur le lot volume numéro 9 (AFUL).

- D'une servitude de passage de gaines ou de conduits V.M.C. avec servitude d'installation de tourelles d'extraction au niveau de la toiture-terrasse du bâtiment intéressé sur le lot de volume numéro 2.

C) LE LOT NUMERO 18 est grevé :

- D'une servitude "d'utilisation" sur le local B.T. au profit des lots de "volume numéros 6, 7, 12, 14, 15 et 17 (commerces).

2) D'annuler purement et simplement le lot de volume QUATRE (4) ci-dessus désigné.

TABLEAU RECAPITULATIF

La modification objet des présentes est résumée dans le tableau récapitulatif et établi conformément à l'article 71 du décret numéro 55-1350 du 14 Octobre 1955, modifié par le décret numéro 59-90 du 7 janvier 1959.

TABLEAU RECAPITULATIF							
LOTS	INDICE	NATURE Affect.	NIVEAU	SURFACE m2	ALTTITUDE INF.	ALTTITUDE SUP.	OBSERVATIONS
4		VOLUME Commerce	RDC	299.6	31.20m	34.95m	Lot subdivisé en deux nouveaux lots 17 et 18 puis annulé
13		VOLUME Commerce	RDC	164.1	31.20m	34.95m	Lot subdivisé en trois nouveaux lots 14 à 16 puis annulé
14		VOLUME Commerce	RDC	68	31.20	34.95m	issu de la subdivision du lot 13
15		VOLUME Commerce	RDC	77	31.20	34.95m	issu de la subdivision du lot 13
16		VOLUME Local poubelles	RDC	19.1	31.20	34.95m	issu de la subdivision du lot 13
17		VOLUME Commerce	RDC	112	31.20m	34.95m	issu de la subdivision du lot 4
18		VOLUME Commerce	RDC	186	31.20m	34.95m	issu de la subdivision du lot 4

PLANS

Demeureront ci-joints et annexés après mention les plans figurant les anciens lots numéros 4 et 13 et les nouveaux lots numéros 14, 15, 16, 17 et 18 établis par Monsieur Daniel LEGRAND, Géomètre-Expert à PARIS (XVème arrondissement), 33, rue du Docteur Finlay.

FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires des présentes et de leurs suites, seront supportés et acquittés par le REQUERANT, ainsi que son représentant l'y oblige.

PUBLICITE FONCIERE

Le présent acte sera publié par les soins du Notaire soussigné au troisième Bureau des Hypothèques de NANTERRE.

POUVOIRS

Les parties donnent pouvoirs à tout Clerc de l'Office Notarial dénommé en tête des présentes, à l'effet de procéder, ou faire procéder à toutes rectifications ou modifications d'état-civil, cadastrales ou hypothécaires, signer tous procès-verbaux, actes et pièces, élire domicile, substituer, et généralement faire le nécessaire.

ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, le REQUERANT fait élection de domicile en son siège sus-indiqué.

DONT ACTE établi sur dix-sept pages.

La lecture du présent acte a été prise directement par les parties, qui le reconnaissent et

déclarent avoir reçu toutes les explications nécessaires, et leurs signatures ont été recueillies par Monsieur Antoine POURQUIE, clerc de Notaire habilité et assermenté à cet effet.

Les parties, le clarc habilité, et le notaire ont signé aux date et lieu indiqués en tête du présent acte.

Suivent les signatures.

D. 15922

DEPARTEMENT DES HAUTS - DE - SEINE

VILLE DE LEVALLOIS - PERRET

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ

" FRONT DE SEINE "

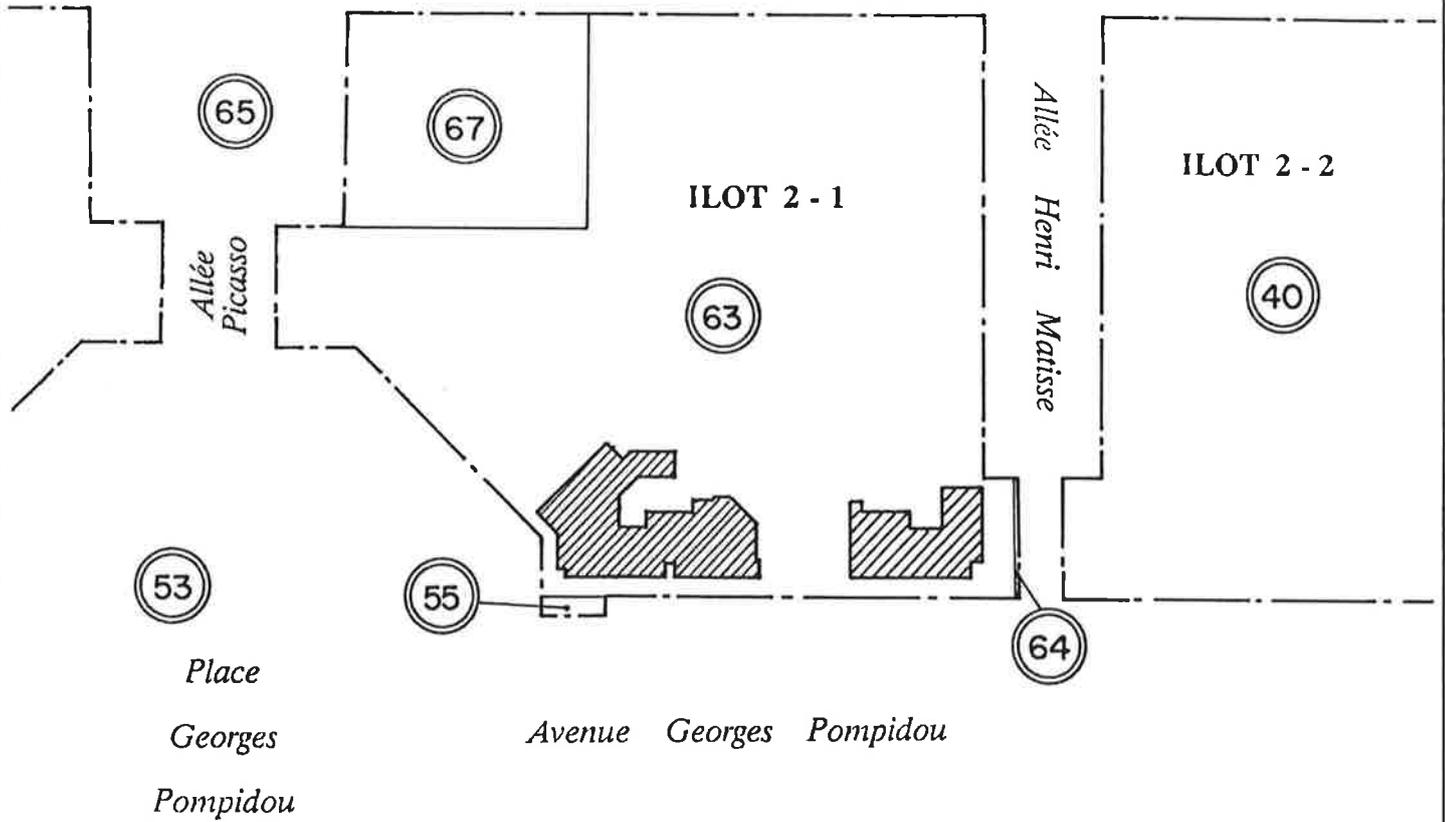
ILOT 2 - 1

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

EN VOLUMES

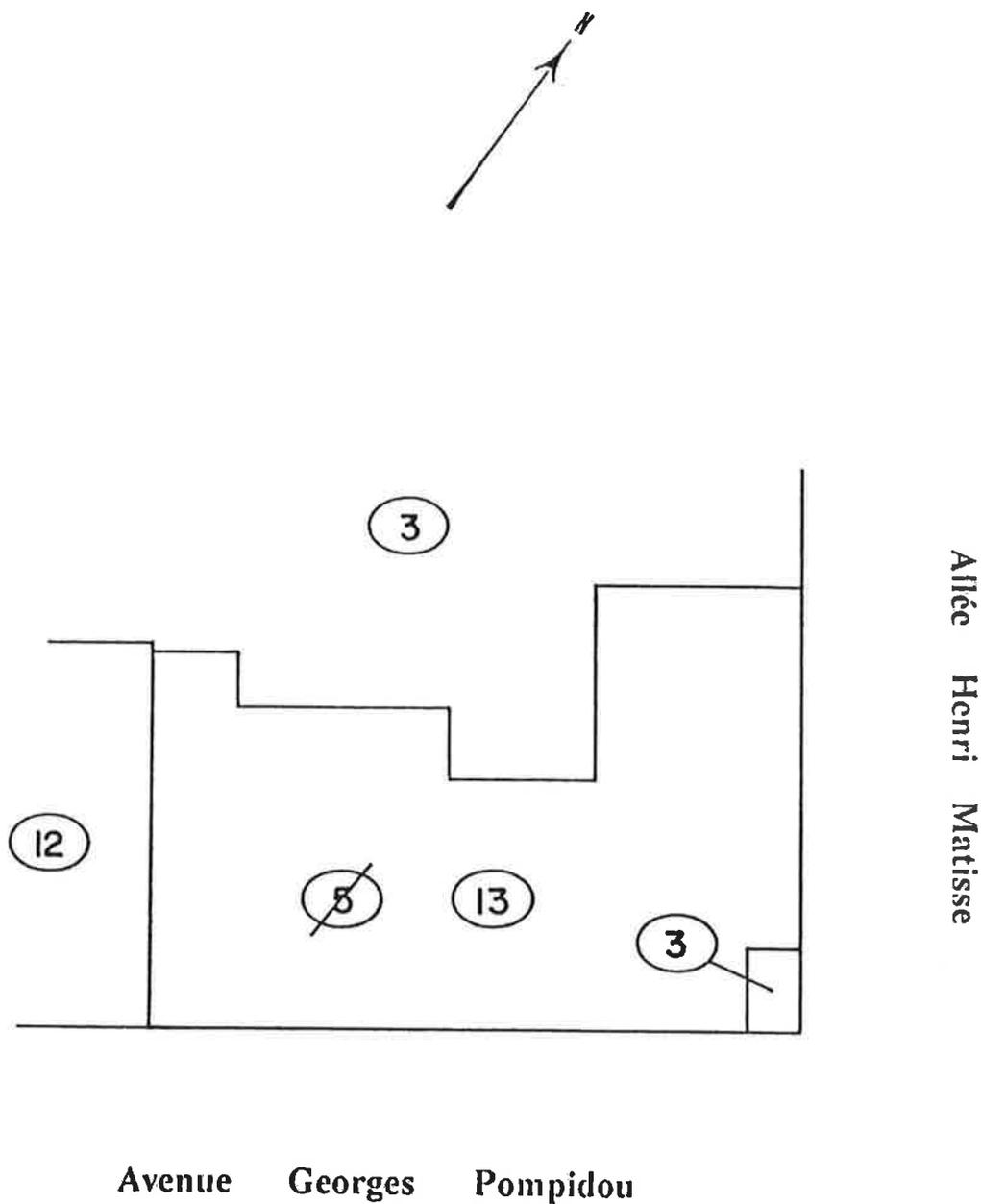
MODIFICATIF

PLAN D'ENSEMBLE



REZ - DE - CHAUSSEE (Partiel)

Situation ancienne



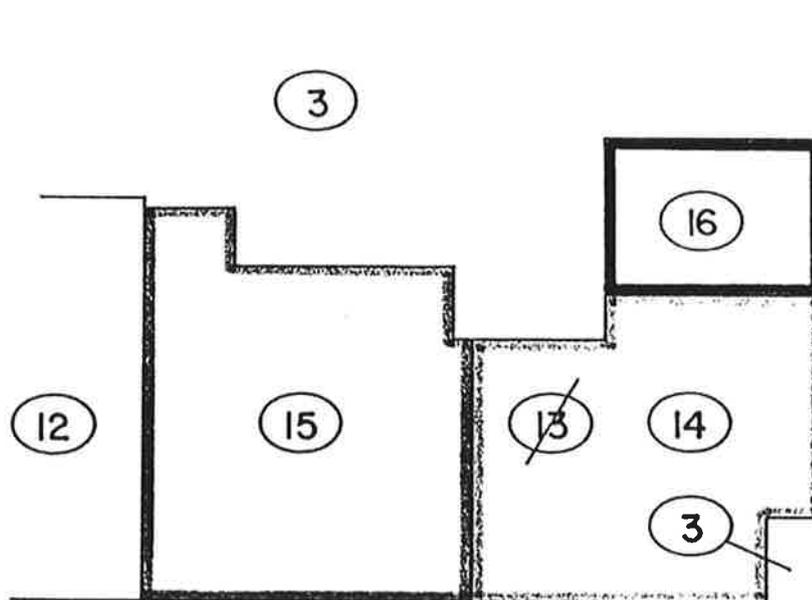
"Document réalisé d'après le plan fourni "n° 6-1 REZ-DE-CHAUSSEE"
de l'Etat Descriptif de Division en Volumes - Modificatif précédent"

Dessiné par Daniel LEGRAND
Ingénieur E.T.P. Géomètre-Expert
Successor de P. FOUQUART
33, rue du Docteur Finlay - 75015 PARIS
Téléphone : 40.59.80.80

Echelle approximative : 1/200

REZ - DE - CHAUSSEE (Partiel)

Situation nouvelle



Allée Henri Matisse

Avenue Georges Pompidou

"Document réalisé d'après le plan fourni "n° 6-1 REZ-DE-CHAUSSEE"
de l'Etat Descriptif de Division en Volumes - Modificatif précédent"

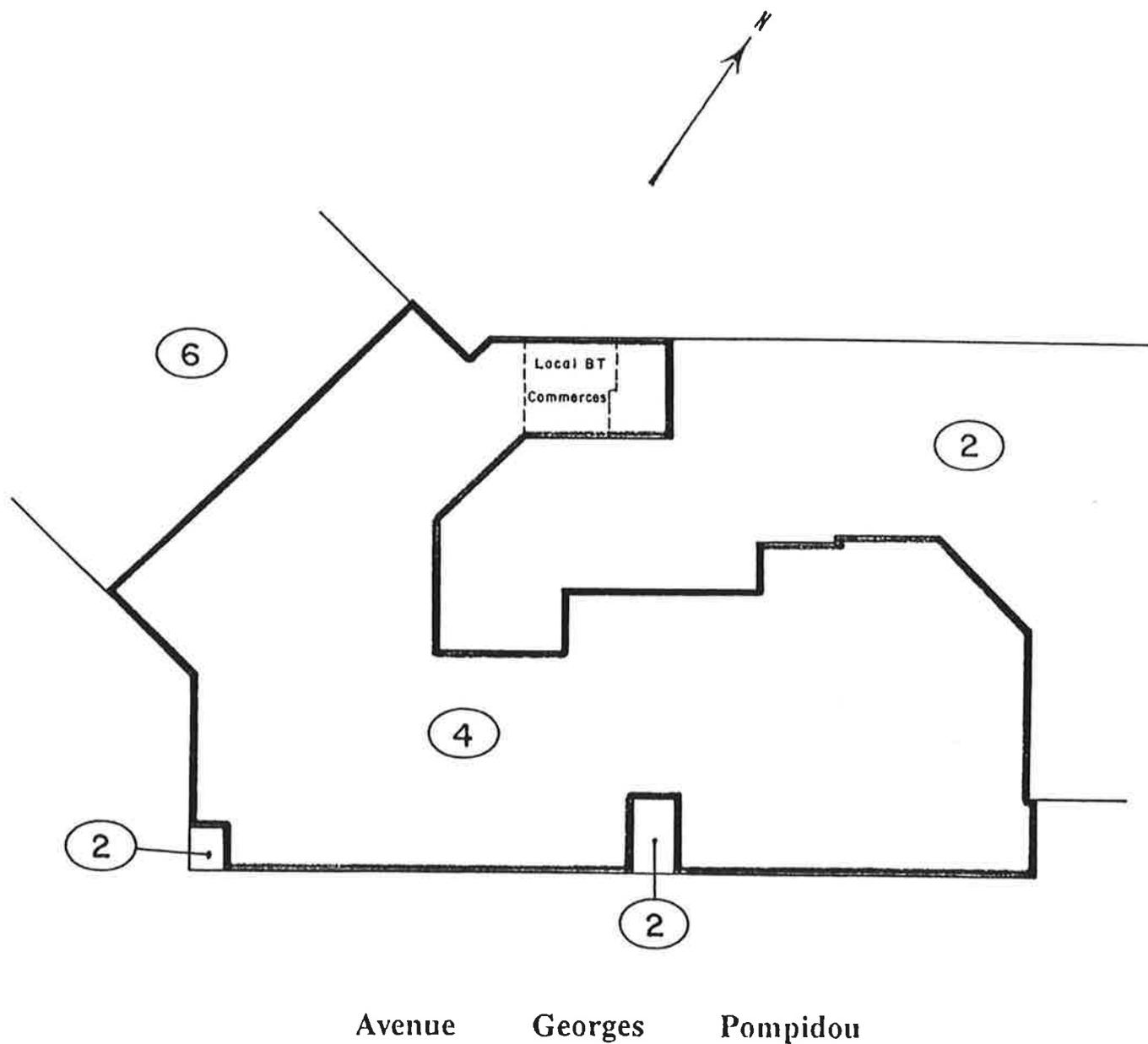
3

Dessiné par Daniel LEGRAND
Ingénieur E.T.P. Géomètre-Expert
Successor de P. FOUQUART
33, rue du Docteur Finlay - 75015 PARIS
Téléphone : 40.59.80.80

Echelle approximative : 1/200

REZ - DE - CHAUSSEE (Partiel)

Situation ancienne



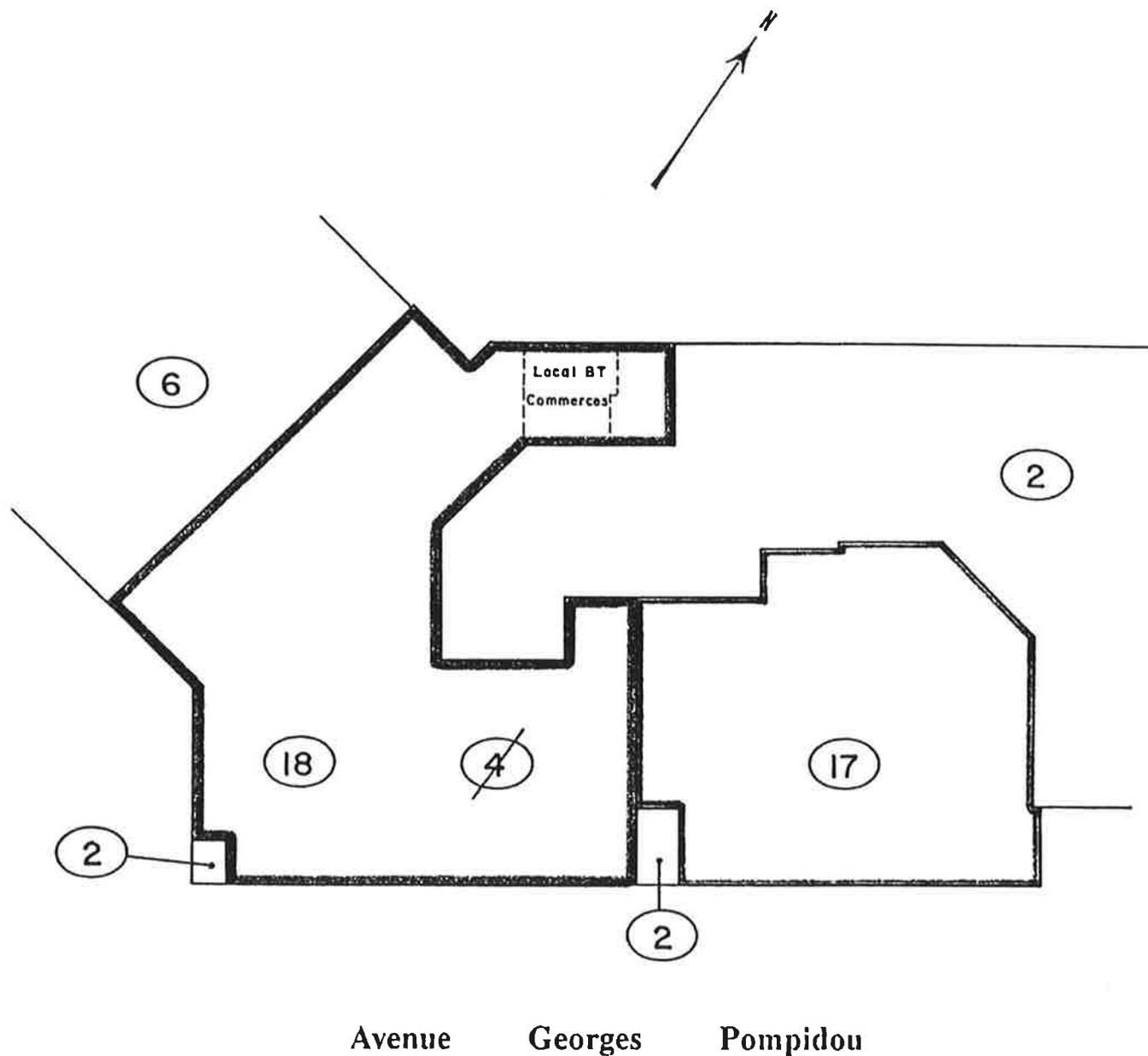
"Document réalisé d'après le plan fourni "n°6 REZ-DE-CHAUSSEE"
de l'Etat Descriptif de Division en Volumes"

Dessiné par Daniel LEGRAND
Ingénieur B.T.P. Géomètre-Expert
Successeur de P. FOUQUART
33, rue du Docteur Finlay - 75015 PARIS
Téléphone : 40.59.80.80

Echelle approximative : 1/200

REZ - DE - CHAUSSEE (Partiel)

Situation nouvelle



"Document réalisé d'après le plan fourni "n°6 REZ-DE-CHAUSSEE"
de l'Etat Descriptif de Division en Volumes"

Dessiné par Daniel LEGRAND
Ingénieur E.T.P. Géomètre-Expert
Successeur de P. FOUQUART
33, rue du Docteur Finlay - 75015 PARIS
Téléphone : 40.59.80.80

Echelle approximative : 1/200